



SMPV – der Weg zur Musik
SSPM – un chemin vers la musique
SSPM – in cammino verso la musica

www.smpv.ch – www.sspm.ch

Colloque en pédagogie musicale classique et jazz et musiques actuelles

Le colloque est une procédure d'admission à la SSPM qui ne remplace en aucun cas un diplôme. Il entre en ligne de compte pour les personnes qui ne possèdent pas de diplôme d'enseignement mais peuvent attester qu'elles ont suivi des études sérieuses et qu'elles ont au moins cinq ans d'expérience dans l'enseignement.

Le colloque complet comprend les examens suivants (valable pour tous les instruments)

Partie a)

Durée totale : 15 à 20 minutes

Exécution d'une œuvre/d'un air choisi librement parmi différents styles et époques

Liste: examen de degré 7

Brève lecture à vue (choisie par les experts instrumentaux.)

Partie b)

Leçon de 40 minutes avec un élève du candidat, éventuellement avec un groupe. Le thème est libre.

Leçon de 30 minutes avec un élève inconnu du candidat. Commentaire et discussion.

Partie c)

1. Lettre de motivation personnelle
2. Etablissement du profil pédagogique personnel
3. Lien personnel avec l'œuvre/l'air choisi par rapport à l'époque/au style.

Jury:

Le colloque se déroule sous la responsabilité du directeur des examens, en présence de trois experts désignés par le comité central. L'évaluation finale est communiquée par la formulation : « admis » ou « non admis ».

Coûts:

Coûts du colloque complet : Fr. 1500.-

Il n'existe **aucun droit** à passer un colloque.

Le comité central décide de l'admission au colloque sur la base de dossier présenté. Celui-ci contient les attestations susmentionnées concernant les études et l'enseignement, une lettre de motivation personnelle, et deux lettres de recommandation jointes.

Le colloque SSPM

Partie b)

Leçon de 40 minutes avec l'élève du candidat

Leçon de 30 minutes avec un élève inconnu du candidat

Critères pour l'observation de l'enseignement

- Premier contact avec l'élève et l'instrument
- Programme/déroulement de la leçon
- Déroulement didactique – gestion du temps

Style de l'enseignement

- Atmosphère, discussion, activité de l'élève
- Approche individuelle de situations et réactions de l'élève/de l'enseignant

Déroulement des leçons

- Harmonieux, adéquat, détendu, ou contreproductif, etc.

Appréciation des aspects suivants:

- Technique, improvisation, lecture à vue, musique de chambre, solfège, spontanéité
- Attributs pédagogiques extérieurs: utiles?
- Sensibilité de l'enseignant dans ses réactions:
- appropriée, exagérée, irrationnelle?

Individualité:

- Démarche authentique ou seulement de circonstance?
- Ambiance agréable créant une situation d'apprentissage favorable fondée sur l'estime
- L'élève sait-il ce qu'il doit travailler à la maison ?
- Des exercices ont-ils été particulièrement bien réussis?
- Différence entre les deux leçons concernant le premier contact et le déroulement.

Différence entre les deux leçons par rapport aux aspects suivants:

- estime, individualité, spontanéité, écoute de l'élève.

Critères d'évaluation

1) Caractéristiques personnelles du candidat

Le candidat devrait être capable:

- de s'exprimer avec aisance, de façon compréhensible et nuancée
- de se sentir bien dans son corps (présentation soignée)
- de maîtriser ses émotions/son comportement (stabilité émotionnelle)
- d'assurer une bonne présence (rapport proximité – distance, autorité (sans autoritarisme))
- de s'intéresser aux possibilités de l'élève de progresser dans la branche étudiée
- d'encourager l'activité de l'élève, d'évaluer et de développer ses possibilités et capacités
- d'éveiller le respect, la confiance, la curiosité et la motivation
- de reconnaître les objectifs et les souhaits et de les intégrer dans un programme d'apprentissage adapté à l'élève
- de discuter de la gestion du temps de part et d'autre (tâches menées de front avec les autres activités de l'élève (école, etc.)

2) Caractéristiques particulières des leçons (maîtrise de la matière, systématique et dynamique)

Le candidat devrait être capable :

- d'adapter individuellement le déroulement et le contenu de la leçon en fonction de l'élève
- de donner des exemples convaincants: (exemples joués ou chantés par le candidat, audition de pièces originales, etc.)
- d'organiser une leçon variée permettant de soutenir l'attention et la motivation de l'élève
- d'expliquer les tâches à réaliser ainsi que leur sens et leur nécessité pour les exercices à domicile.

L'examen oral porte sur la leçon donnée, l'histoire de l'instrument, et évent. la littérature pédagogique et les différentes méthodes d'enseignement.